

VOTRE



- est un service ouvert depuis mai 2012 aux habitants de Boudry, Cortaillod et Milvignes; en site définitif depuis 2016; c'est le fruit d'un partenariat entre les communes qui le financent et Vadec qui en assure l'exploitation;
- est accessible gratuitement, mais uniquement aux habitants des communes concernées de la carte d'accès nominative (1 par famille/ entreprise, remise par chaque commune);
- accepte exclusivement les déchets urbains, c'est-à-dire ceux qui résultent de l'entretien normal d'un ménage (et assimilables, pour les entreprises), en quantité limitée (max. 1 m³); les déchets non pris en charge doivent être remis, contre paiement, à un centre de tri reconnu;
- vous remercie de respecter, de manière générale, les règles de comportement qui assureront au mieux votre sécurité et un fonctionnement optimal de la déchetterie: se conformer aux indications des panneaux de signalisation et aux instructions du personnel d'exploitation; ne pas fumer sur le site; ne pas pénétrer dans les bennes et conteneurs; ne pas s'adonner à des activités de récupération personnelle...; l'utilisation du site et de ses installations ainsi que la surveillance des enfants qui vous accompagnent sont placées sous votre responsabilité.

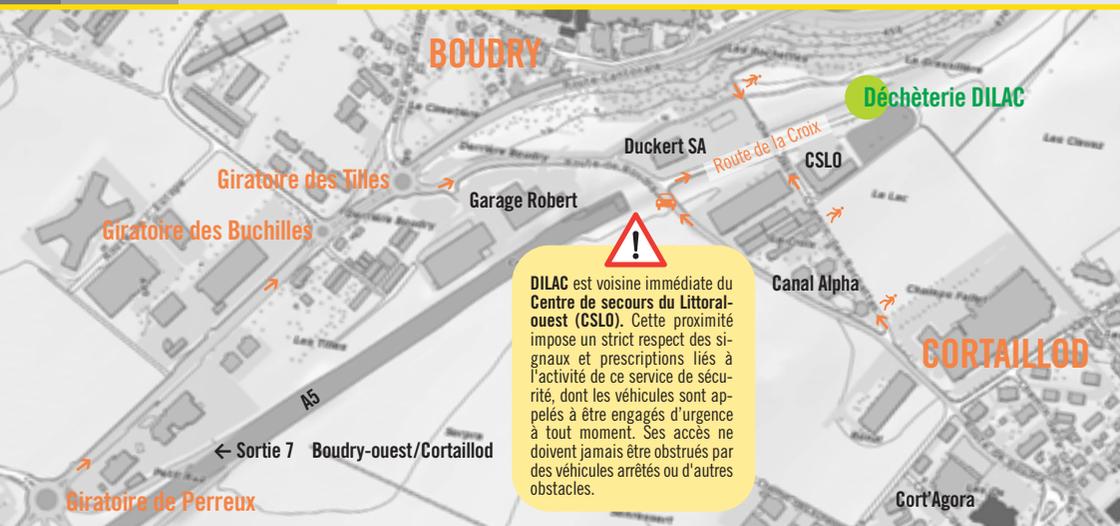
S'y rendre

À pied
10-15' de marche des centres de Cortaillod et de Boudry par le chemin des Rochettes...

En transports publics
Gare TransN Littoral Boudry à 10'
Arrêt bus TransN Les Tilles à 10'

En véhicule privé
Accès par la route de Boudry (Giratoire des Tilles > Cortaillod centre) et celle de la Croix (en impasse). Sortie autoroute A5 Boudry-ouest, puis direction Boudry et à droite au 2^e giratoire.

VOTRE



!
DILAC est voisine immédiate du Centre de secours du Littoral-ouest (CSLO). Cette proximité impose un strict respect des signaux et prescriptions liés à l'activité de ce service de sécurité, dont les véhicules sont appelés à être engagés d'urgence à tout moment. Ses accès ne doivent jamais être obstrués par des véhicules arrêtés ou d'autres obstacles.

MODE D'EMPLOI

Horaire d'ouverture
(sauf jours fériés)

Lundi au vendredi 13h30 à 18h

Samedi non stop 8h30 à 16h



Accès réservé aux habitants de

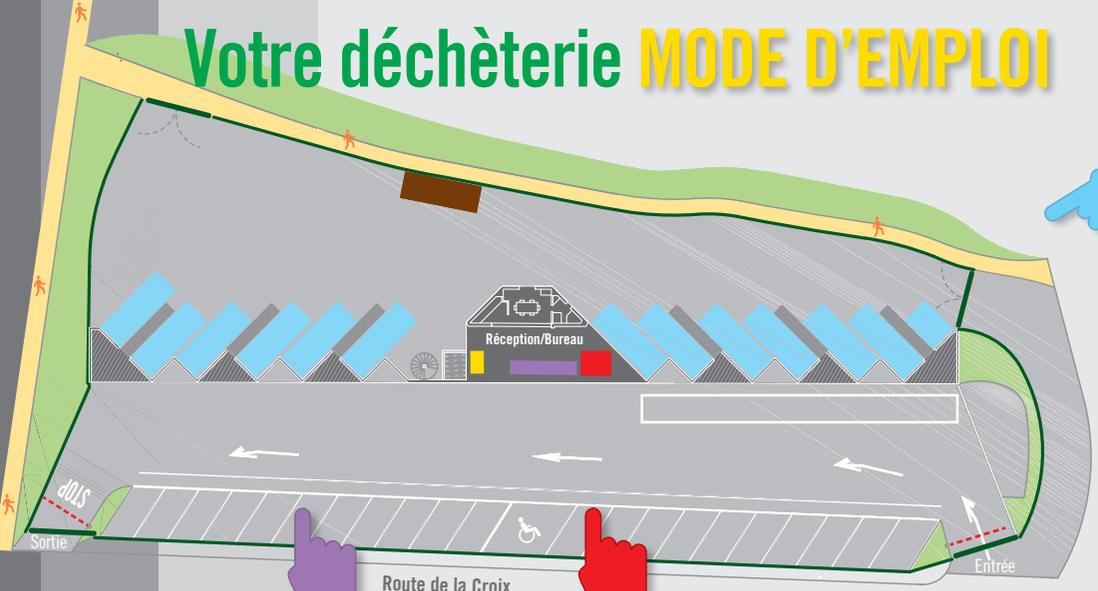


Rappelez-vous aussi que

- le déchet le mieux traité, le moins cher et le moins polluant est celui qu'on évite de produire! En faisant vos achats, privilégiez les articles les moins emballés; favorisez la réutilisation de vos objets, appareils et vêtements usagés (réparation, troc, dons, brocante, etc.);
- un comportement responsable en matière de déchets implique aussi une limitation des déplacements en véhicule à moteur, même pour se rendre à la déchetterie! Limitez-les donc au strict nécessaire, faites bon usage des écopoints de proximité proposés par les communes et les commerces.



Votre déchèterie MODE D'EMPLOI



Au bar à déchets



Petit électroménager



Câble électrique



Capsules de café



Piles et accus



Huile minérale



Huile végétale



Habits-chaussures

Aux emplacements indiqués



Ampoules éco



Néons



Spéciaux toxiques



Encre imprimantes



Gros électroménager

A DILAC, recyclez solidaire!

emmaüs



À DILAC, il y a aussi un espace dévolu au recyclage solidaire, à l'enseigne de «La Récupe» d'Emmaüs.

Emmaüs est une association de partage et de solidarité créée en 1949 par l'abbé Pierre. Son but: combattre les souffrances et lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Ramasser du matériel d'occasion et le recycler sont les activités fondatrices qui lui permettent de générer les fonds nécessaires à ce but. Ainsi, La Récupe, une entité d'Emmaüs, propose aux usagers de la déchèterie une récupération d'objets et de vêtements encore utilisables afin de les trier et de les remettre dans le circuit de vente de seconde main et de ses ateliers caritatifs. Il n'y a donc pas de revente sur place. Il s'agit d'un accord de partenariat professionnel conclu entre Vadec, qui gère la déchèterie par mandat des communes, et cette organisation non gouvernementale, à l'initiative du réseau social *La Chaussure Rouge*.

La Récupe est en service tous les jeudis de 13h30 à 18h et le dernier samedi du mois.

Pour des raisons légales et de sécurité, il est interdit de récupérer à titre personnel des objets déposés à DILAC. Ils appartiennent à la collectivité qui en assume les charges de traitement.

Tél. de service (exclusivement pour questions d'exploitation): 032 967 68 01

Pour toute question générale relative aux déchets: 0842 012 012

Consultez votre **MEMODéchets!**
www.memodechets.ch

Aux heures de bureau
Info déchets
Arc jurassien
0842 012 012
Tarif normal

Dans les bennes à quai

✓ REPRIS



Carton

Cartons d'emballage propres et vides, sans rubans adhésifs ni plastique.



Papier

Journaux, magazines, brochures, prospectus, papier glacé, enveloppes avec ou sans fenêtres, feuilles sans reliures, annuaires, etc.



Verre

Bouteilles et flacons en verre, vides. Les trier par couleurs selon les indications.



Bouteilles PET

Bouteilles vides de boissons en PET.



Alu et fer blanc

Canettes de boissons, boîtes de conserve, couvercles, barquettes et feuilles d'alu propres (rincés).



Flaconnage

Uniquement bouteilles, flacons et autres emballages à bouchon, en plastique, vides et propres, ayant contenu des denrées comestibles, des produits pour le corps ou le linge ou des produits d'entretien ménager sans classe de toxicité.



Ferraille

Tous objets métalliques autres que canettes et boîtes provenant de l'exploitation normale d'un ménage. Les parties combustibles ou recyclables spécifiquement (bois, plastique, tissus, etc) doivent être déposés dans les conteneurs adéquats ou un sacNEVa.



Bois

Meubles (démontés) et parties de meubles en bois, planches, lattes, panneaux, etc. non souillés et sans métal ni autres matières.



Encombrants incinérables

Uniquement déchets ménagers combustibles trop volumineux pour tenir dans un SacNEVa de taille acceptée par votre commune: objets composites, Sagex, pneus de vélos, etc. Autant que possible, retirer les éléments métalliques (armatures...).



Biodéchets

Fruits, légumes, restes de repas, déchets cuisine et de jardin, coquilles d'œufs, coquilles de noix et de cacahuètes, croûtes de fromage, marc de thé/tisane, sauf exceptions ci-contre.



Déchets inertes

Vaisselle, céramique, vitres, miroirs, verres autres que bouteilles. etc.

✗ NON REPRIS

Cartons souillés, cartons à pizza, vaisselle jetable en carton, emballages de poudre à lessive, cartons à boisson (berlingots) et autres matériaux composites.

Papiers souillés ou déchiquetés, sacs en papier non recyclable et autres papiers résistants à l'eau, livres reliés, papier cadeau, papier carbone, mouchoirs, essuie-tout, autocollants, papier de boucherie, pour fleurs et similaires.

Verres et débris de verre d'une autre nature. Bouchons, capsules, gaines plastiques ou métalliques, paillage.

Bouteilles d'huile, de vinaigre, autres déchets en PET.

Autres déchets de métal, étiquettes papier, sachets métallisés.

Tous autres objets en plastique (gobelets, barquettes, emballages, pots, sachets, cuvettes, jouets, Sagex, etc. – et tous plastiques souillés.

Objets métalliques de l'industrie ou de l'artisanat, composants de véhicules à moteur.

Éléments de bois souillés, objets mixtes bois-autres matériaux.

Déchets non recyclables de petite taille (entrant dans un SacNEVa), pneus d'autos et de motos.

Viande, os, poisson, cendres, charbon de bois, litières minérales, litières végétales souillées, sachets et capsules de thé/café, bois traité, plantes à problèmes; objets dits «biodégradables»; tout ce qui n'est pas organique.

Déchets provenant de chantiers de démolition ou de transformation. Terre, pierres, briques, portes, fenêtres, etc.

NB: les sacs taxés ne sont pas admis!



Les objets indiqués comme non repris sont à déposer selon les indications locales et celles du MEMODéchets!



DÉCHÈTERIE
intercommunale de la Croix • DILAC